

Avis d'appel public à concurrence

1. Acheteur :

Mairie de Hasnon
10 Rue Henri Durre
59178 HASNON
comptabilite@hasnon.fr

2. Objet du marché :

Extension de l'école maternelle du centre, aménagements des espaces extérieurs à Hasnon.

3. Description des prestations :

Le Groupe scolaire Julie Victoire DAUBlé se situe rue Jean Jaurès à Hasnon. Sa dernière extension a été livrée en Janvier 2022. Le nouveau groupe scolaire comporte aujourd'hui 8 classes primaires, 6 classes maternelles et un restaurant scolaire. Les locaux ne répondront plus aux besoins d'accueil des enfants dans la commune du fait de son développement démographique important sur les 5 prochaines années. Le programme définit pour ce projet d'extension sera la construction d'un bâtiment de 3 classes maternelles supplémentaires, un dortoir de 30 places et des locaux annexes (sanitaires, bureau, ménage, stockage). Le programme intègre l'aménagement des espaces extérieurs et liaison avec l'école existante afin de conserver une architecture homogène pour l'ensemble du groupe scolaire.

Il n'y aura qu'une seule tranche de travaux.

4. Procédure :

Le marché est passé selon une procédure adaptée. La procédure est ouverte.

5. Lieux d'exécution des prestations :

Ville de Hasnon, département du Nord.

6. Lieu d'obtention du dossier de consultation :

Il s'agit d'un appel à candidature sans offres. Il n'y a pas de dossier de consultation établi à ce stade.

7. Date et heure de remise de la candidature :

27 Mai 2022 à 12h00

8. Forme juridique du groupement d'opérateurs :

Le candidat unique ou le groupement d'opérateurs économiques devra proposer une équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre composée de spécialistes capables, ensemble, de maîtriser la totalité des disciplines concernées par la spécificité de l'ouvrage et réunissant au minimum les compétences nécessaires à l'objet du marché dans les domaines suivants :

- Un ou plusieurs architectes inscrits à l'ordre des architectes ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n°85-834 CEE du 10 juin 1985

ayant des références sur des opérations de moins de 5 ans, avec une parfaite connaissance des marchés publics, obligatoirement mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre,

- Un bureau d'études techniques pluridisciplinaire ou des bureaux d'études techniques présentant des compétences :
 - o En ingénierie d'ouvrage de bâtiment courant couvrant les domaines de la structure, des fluides climatiques, thermiques et électricité (courants forts et faibles et en Coordination Système de Sécurité Incendie),
 - o En Economie de la Construction, couvrant l'ensemble de la conception économique et financière ainsi que la maîtrise complète des coûts d'une opération de bâtiment et de la notion de cout global de l'opération,
- OPC

9. Informations relatives à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : oui

Indiquer profession : Un architecte DPLG, DESA, HMONP ou équivalent européen

10. Présentation des candidatures :

Lettre de candidature (DC1),

Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (DC2), le formulaire DC2 doit être complété par le candidat individuel. En cas de groupement, chacun des membres doit remplir ce formulaire.

Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu la mise en concurrence, au regard des articles L.52121-1, L5212- 2, L5212-5 et L.5212-9 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés,

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels,

Présentation, compétences et moyens du candidat :

CV de la (les) personne(s) désignée(s) pour l'opération, justificatifs de qualification ou de certifications, organigramme nominatif illustrant l'organisation de l'équipe pour mener à bien la mission (il reprendra en outre l'ensemble des personnes désignées, en fonction de leurs compétences, pour assurer le suivi de l'ensemble des missions demandées,

Dossier de références architecturales de moins de 10 ans.

Preuve de l'inscription à l'Ordre des Architectes ou diplôme reconnu au titre de la directive n°85- 384 CEE du 10 juin 1985.

Preuve des compétences sollicitées dans le chapitre 8 du présent document.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés dans le cadre de la présente consultation.

11. Critères d'évaluation des projets :

La sélection des candidats se fera en fonction des critères suivants :

Qualité des références fournies (le candidat aura au moins réalisé un équipement d'importance ou de complexité équivalente à l'opération envisagée). Les équipes dont les membres ont déjà collaboré seront valorisées sur la base des références produites et des expériences communes.

Qualifications et capacité de l'équipe candidate (cohérence de l'équipe dédiée et compétences mobilisées, adéquation des moyens humains, techniques et financiers du candidat à l'importance du projet).

12. Renseignements complémentaires :

La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée par le maître d'ouvrage aux travaux est de : 650 000 euros TTC (valeur mars 2022) options éventuelles comprises. La Ville a pour objectif de livrer le bâtiment pour la rentrée de septembre.

13. Envoi du dossier de candidature :

La candidature étant dématérialisée, les dossiers de candidature seront envoyés par voie électronique à l'adresse suivante : comptabilite@hasnon.fr

14. Date d'envoi à la publication :

26 Avril 2022.